



**PRÉFÈTE  
DU RHÔNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## FERMETURE DU RESEAU DE CUIVRE - informations importantes -

### POURQUOI LA FERMETURE DU RÉSEAU ?



Le réseau cuivre est le réseau de télécommunications historique déployé par l'opérateur Orange en France. Il a permis d'apporter aux foyers et aux entreprises françaises **un accès au téléphone et un accès à l'internet haut débit (ADSL)**.

Ce réseau a désormais plus de 50 ans, il est vieillissant et ne permet plus une qualité de connexion internet suffisante pour les usages du quotidien.

**Il va donc être fermé et remplacé par le Très Haut Débit.**

### VOUS ÊTES TOUS CONCERNÉS, QUEL QUE SOIT VOTRE OPERATEUR, SI VOUS UTILISEZ :

- un service de téléphonie fixe et/ou d'internet ADSL **via une "prise en T"** [\(plus >\)](#)

- des appareils comme des **alarmes** ou les boîtiers de **téléassistance** connectés grâce au réseau cuivre.



**Vous n'êtes pas concernés si vous avez souscrit un abonnement via la fibre optique, le satellite, la 4G fixe ou la boucle locale radio.**



## CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR ET FAIRE :

La fermeture du réseau cuivre, débutée en 2023 dans certaines communes, sera achevée en 2030.

**La fermeture n'intervient pas au même moment pour toutes les communes.**

Pour vérifiez si votre commune est concernée :

<https://www.economie.gouv.fr/treshautdebit/la-fermeture-du-reseau-cuivre-dans-votre-commune>



Lorsque votre commune sera concernée, vous serez avertis par votre opérateur pour migrer vers un abonnement (fibre optique ou autre technologie).

**Vous restez libre de choisir votre opérateur ou de vous tourner vers un autre**

L'ensemble des opérateurs s'est engagé à faire bénéficier les usagers d'un tarif abordable, notamment pour les bénéficiaires de minima sociaux, sans imposer d'abonnement plus large : vous pourrez conserver un abonnement téléphonique seul.

**Il convient d'anticiper cette transition afin d'éviter la précipitation à l'approche de la fermeture dans votre commune (les opérateurs seront très sollicités) et prévenir la coupure de vos systèmes de communication**



## POUR TOUTE AUTRE INFORMATION

**L'accès à internet Très Haut Débit et au téléphone fixe est permis par plusieurs technologies :** fibre optique, technologies sans-fil (boucle locale radio, 4G, 5G fixe, satellite). Le Gouvernement a choisi de privilégier la fibre optique pour que les Français puissent accéder à une connexion internet et téléphonique de qualité.

Vérifiez votre éligibilité à la fibre optique :

<https://maconnexioninternet.arcep.fr>

**Si la fibre optique n'est pas encore disponible à votre adresse :** vous êtes susceptibles d'être éligible à une aide de l'Etat (**pouvant aller jusqu'à 300 €, ou 600 € sous conditions de ressources**) pour financer l'achat des équipements nécessaires à la réception d'internet via des technologies hertziennes : satellite ou réseau mobile (la 4G fixe ou le THD radio) **via le dispositif « Cohésion numérique des territoires ».**

Vérifiez votre éligibilité au dispositif :

<https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/cohesion-numerique-des-territoires-1295>

**Site du gouvernement** sur l'accès à la fibre optique et la fermeture du cuivre à destination de tous : particuliers, entreprises, administrations, élus locaux

<https://www.economie.gouv.fr/treshautdebit>